

Compte-rendu du Conseil du 20 juillet 2023

- Devis pour neutralisation de la fosse d'eaux usées du lotissement des Vignes : l'entreprise Gesset propose 2422,40€ TTC sur la base d'un volume estimé de 10 m³ : validé.
- Fond de concours voirie CdC pour les travaux de réfection des routes communales de cet été : 20 % pour la commune soit 4304,67€ TTC : validé.
- Augmentation des repas de la cantine scolaire : la maison de retraite de Graçay veut les passer de 4,05€ à 4,85€ pour la commune dès la rentrée ; c'est la 3ème hausse en 2 ans soit + 32,8 %. Nous augmenterons le prix de 0,20€ soit 3,80€ pour les parents, le reste étant à la charge de la commune. Ce prix pourra être revu en janvier 2024.
- Subvention de 100€ à l'association Les Arsouilles pour leur aide à La-Ville-à-Joie : validé.
- Subventions pour les travaux de cour d'école : 10 % du Département validé, jusqu'à 50 % DETR réponse en octobre, et 20 % Région : attente réponse.
- Subventions pour les travaux de ravalement de l'arrière du bâtiment mairie-école : nous espérons 50 % de la DETR, soit 4742€.
- Projet de remboursement partiel anticipé de l'emprunt sur l'investissement de l'assainissement : pas de suite.
- Installation de la nouvelle citerne gaz de Vitogaz : une citerne sera enterrée le 24 août prochain, sans frais pour la commune, en dehors du contrôle d'étanchéité à faire faire par un plombier.
- Surveillance du car scolaire dès la rentrée prochaine : il n'y aura pas de service civique avec la nouvelle institutrice ; nous continuerons donc à l'assurer par des élus.
- Mariage de notre cantonnier le 29 juillet à Dampierre.
- Réparation des poteaux téléphoniques cassés entre Dampierre et le Bois d'Olivet : Orange assure le faire à partir du 20 juillet, date non précisée.
- Le défibrillateur communal est maintenant opérationnel.